VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **01 octobre 2021 à 16 h 00**

AUJOURD'HUI **premier octobre deux mille vingt et un**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 septembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Nicaise JOSEPH à Lucas PEYRE, Julien BONY à Cécile LAPORTE, Jean-Pierre BRENAS à Catherine PINET-TALLON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR à Alparslan COSKUN

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Dominique BRIAT et Nicolas BONNET arrivent pendant la présentation de la question n°1.
Alexis BLONDEAU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Eric FAIDY).
Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°3 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).
Eric FAIDY demande une suspension de séance à 17h41, à laquelle M. le Maire accède.
Rémi CHABRILLAT quitte la séance pendant la suspension de celle-ci et donne pouvoir à Thomas WEIBEL.
Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance à 17h50.
Les élus du groupe Avenir Républicain quittent la séance pendant le débat de la question n°3.
Pierre SABATIER quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Anna AUBOIS.
Anne-Laure STANISLAS quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Marion BARRAUD.

Rapport N° 23
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES

La Ville consacre une ligne budgétaire dédiée aux demandes de subventions exceptionnelles aux associations étudiantes dont le solde est à ce jour de 11 000 euros.

De ce fait, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

MAISON DES SOLIDARITES ETUDIANTES AUVERGNE : 500 euros

L'association la « Maison des solidarités étudiantes Auvergne » est une association créée en 2020 au début de la crise sanitaire qui a fortement touchée les étudiants et accentuée les inégalités. Elle a pour objectifs notamment d'aider les étudiants à financer des dépenses incompressibles.

Durant l'année universitaire 2020-2021, l'association la « Maison des solidarités étudiantes Auvergne » a su mobiliser une trentaine de bénévoles étudiants pour assurer la collecte et la distribution de paniers de première nécessité aux étudiants les plus en difficulté.

Elle a développé des partenariats avec des écoles primaires pour assurer des collectes de produits non périssables ou avec des restaurateurs prêts à donner directement aux étudiants une partie de leur surplus sur inscription.

Devant le succès rencontré par ses actions, l'association la « Maison des solidarités étudiantes Auvergne » souhaite poursuivre pour l'année universitaire 2021-2022 la plupart de ses distributions de denrées de proximité auprès des étudiants.

Pour mener à bien ses actions, dont le budget total est estimé à 9 630 euros, elle sollicite le soutien financier de la Ville de Clermont-Ferrand à hauteur de 500 euros. Elle est également soutenue par le CROUS Clermont Auvergne à hauteur de 500 euros et par le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (1 600 euros).

FÉDÉRATION CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE : 3 700 euros

La fédération contre la précarité menstruelle a pour objectif de lutter contre la précarité menstruelle des étudiantes et souhaite poursuivre son projet de mettre en place des distributeurs de protections périodiques gratuites et proposer des actions de sensibilisation sur les sites de l'Université Clermont Auvergne et du CROUS Clermont-Auvergne.

La précarité menstruelle est un problème qui touche la majorité de la population étudiante et représente un frein à la poursuite des études supérieures dans de bonnes conditions. La démultiplication du dispositif participera donc à réduire ces inégalités et à sensibiliser un large public à ce sujet.
Des actions de sensibilisation autour des règles et des protections hygiéniques seront organisées en rotation sur les lieux d'implantation des distributeurs. Des professionnels de la santé, des personnels du SSU accompagnés de bénévoles animeront ces temps d'échange. A cette occasion, il est envisagé des distributions gratuites de protections périodiques réutilisables afin de favoriser la transition vers des solutions plus durables d'un point de vue environnemental et économique.

Devant le succès rencontré par le dispositif, la fédération contre la précarité menstruelle ambitionne d'installer 15 distributeurs cette année pour couvrir l'ensemble des sites universitaires. La Ville de Clermont-Ferrand est sollicitée à hauteur de 3 700 euros sur un budget global de 12 873 euros. Le FSDIE de l'UCA finance également ce projet (6 100 euros) ainsi que le CROUS Clermont Auvergne (2 800 euros).

LE COMPTOIR CULTUREL : 750 euros

L'association « le comptoir culturel » a vocation à accompagner tout au long de leur parcours de formation et dans leurs premiers pas professionnels les étudiants du master Direction de projets ou établissements culturels de l'Université Clermont Auvergne. Elle réunit ainsi des étudiants, d'anciens étudiants, des enseignants et enseignants-chercheurs et des professionnels du secteur culturel et artistique.

L'association « le comptoir culturel » accompagne ses membres dans la réalisation de leurs projets, permet la rencontre de professionnels du secteur culturel et artistique français et étranger et de tisser un nouveau réseau professionnel local, régional et international à partir de Clermont-Ferrand.

En septembre 2021, elle lance une plateforme numérique et organise une première rencontre professionnelle à Clermont-Ferrand. Cette plateforme proposera un espace de géolocalisation des anciens diplômés, un recensement des offres de stages et des capsules de dialogue entre étudiants et diplômés en activité. Cette première rencontre professionnelle sera l'occasion, pour l'association, de structurer le réseau d'Alumni et d'organiser le fonctionnement du réseau d'acteurs.

L'association « le comptoir culturel » sollicite le soutien financier de la Ville à hauteur de 1 500 euros pour l'organisation de cette première journée de rencontre professionnelle.

BDE STAPS CLERMONT : 500 euros

Le 45ème congrès de l'association nationale des étudiants en STAPS, organisé par l'association « BDE STAPS Clermont », à Clermont-Ferrand en octobre 2021, est un projet citoyen et sportif ayant pour but de réunir 500 étudiants stapsiens issus des différentes universités de France.

Les congressistes pourront débattre sur des problématiques sociétales actuelles (lutte contre les discriminations, protection de l'environnement...) et s'inscrire à des formations pour développer leurs compétences associatives.

A cette occasion, l'association « BDE STAPS Clermont » mettra en place un Educathon avec une centaine de jeunes de 18 à 25 ans afin de construire 20 propositions concrètes à soumettre aux différents acteurs du monde du sport santé. Cette action s'inscrit dans un dispositif national en relation directe avec les ministères de l'Enseignement Supérieur, de la Santé et des Sports.

Pour réaliser cette manifestation, l'association « BDE STAPS Clermont » sollicite la Ville de Clermont-Ferrand pour un soutien financier à hauteur de 500 euros, la mise à disposition de la maison des sports, le prêt d'un minibus associatif et la mise à disposition de la maison du peuple (montant total des aides en nature 7 251 euros).

Le budget global de la manifestation s'élève à 114 514 euros financé principalement par la billetterie (30 000 euros), le FSDIE de l'université Clermont Auvergne (30 000 euros) et du mécénat privé (4 000 euros).

ASSOCIATION DES ETUDIANTS EN SCIENCES SOCIALES DE CLERMONT-FERRAND : 500 euros

La fédération nationale des Associations Représentatives des Étudiants en sciences Sociales (ARES) a choisi, cette année, l'Association Des Étudiants en Sciences Sociales (ADESS), et donc la Ville de Clermont-Ferrand, pour l'organisation de son congrès national 2021.

L'ARES a pour but de défendre, promouvoir et représenter les étudiants en sciences sociales. Ce rendez-vous accueillera des étudiants de plus de 80 formations à travers la France ainsi que des représentants de plus de 45 associations. Des groupes de travail seront mis en place pour échanger sur des sujets d'actualité tels que le développement durable ou l'insertion professionnelle.

L'association des étudiants en sciences sociales de Clermont-Ferrand sollicite la ville de Clermont-Ferrand pour un soutien financier à hauteur de 2 000 euros (une demande de soutien au titre des congrès est en cours de traitement par Clermont Auvergne Métropole) ainsi qu'une demande de servitude pour le gala organisé à Polydôme le 16 octobre.

Le budget global de la manifestation s'élève à 47 126 euros financé principalement par l'ANEPF (billetterie 15 451 euros), le FSDIE de l'université Clermont Auvergne (19 991 euros) et du mécénat privé (6 284 euros).

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 07 OCT. 2021

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiante,
Réseaux international des villes Michelin,
Affaires européennes et Relations internationales

Jérôme AUSLENDER